

Programme Collaboration scientifique Bavière /Tunisie
Journées :Du 4 au 6 Octobre2021

Auteure du Projet :Mme Najet Brahmi Zouaoui :

Organisme :UNIDROIC de l'Université Tunis Elmanar.

Najet Brahmi Zouaoui est :

-Agrégée des facultés de Droit

-Professeure à la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis.

-Directrice de l'Unité de Recherche Droit Comparé (UNIDROIC)de
l'Université Tunis Elmanar.

-Auteure de plusieurs ouvrages de droit comparé spécialisé.

Voir Curriculum Vitae de Najet Brahmi Zouaoui sur Google dans les
deux langues française et anglaise.

- **Expertises et compétences de Mme Najet Brahmi Zouaoui :**
 - -Experte de l'Union Européenne en matière de réforme du Droit.
 - -Experte du Conseil de l'Europe en matière de réforme de Droit.
 - -Experte de la BIRD en matière de réforme du Droit.
 - -Correspondante à Tunis de la maison d'édition française Lexis Nexis et membre du comité directeur de la revue française The Mena Business Law Review.
 - -Experte auprès du Ministère de la justice tunisien dans la réforme du Droit
 - -Partenaire du Magazine Leaders.
 - -Secrétaire générale de l'Alliance Internationale des Femmes avocates auprès de Genève.
 - Mme Najet Brahmi a déjà fait partie de groupes de travail dans le cadre de collaboration entre le Ministère de la justice de la Bavière et le Ministère de la Justice tunisien et ce dans le cadre de la réforme du code pénal tunisien. La commission de réforme de ce code dont Najet Brahmi Zouaoui est membre a bénéficié du soutien financier et scientifique de la Bavière.(2019)



Unité Droit Comparé

UNIDROIC

- ***Présentation de l'UNIDROIC/Page FB officielle: Unité de recherche***

- L'Unité de recherche Droit comparé a été mise en place à l'initiative de plusieurs enseignants chercheurs. L'idée était de renforcer l'ouverture au sein de l'université tunisienne sur les autres universités partout dans le monde surtout que UNIDROIC se veut la première de son genre au sein de l'université tunisienne qui tout en comptant plusieurs laboratoires et unités de recherches de spécialités différentes, n'accorde pas la place qu'il faut aux systèmes comparés en général et au droit comparé en particulier.
- Or c'est la comparaison qui contribue à l'amélioration !
- **Des collaborations scientifiques ont été déjà entamées entre l'Université française et UNIDROIC**
- **Colloque 2018 avec l'Université Aix-Marseille.**

- **Thématique choisie pour des perspectives de projets et de collaboration :**
- **Partenariat UE –Maghreb :**
- UNIDROIC se propose de renforcer les échanges scientifiques entre l'UE et le Maghreb
- La mise en œuvre de ce projet suppose la création d'un centre euromaghrébin pour le Droit comparé.
- Le centre Euromaghrébin aura pour principale visée d'œuvrer vers une meilleure qualité de l'enseignement de Droit compte tenu aux nouvelles technologies et méthodes d'enseignement.
- Cela aurait pour conséquence de passer à une sorte d'uniformisation ou harmonisation aussi bien des méthodes de l'enseignement que de la matière enseignée.
- Une amélioration certaine de la qualité du Droit sera réalisée. Le Centre de Droit comparé Euro-méditerranéen misera sur l'innovation de l'enseignement du Droit dans la zone euromaghrébine.
-
- Un budget de mise en place du centre et de la mobilisation des collègues chercheurs enseignants devrait être prévu et ultérieurement déterminé.